52me Année — Nouvelle série — No 31 PARAIT LE SAMEDI Le Numéro : 3 francs 17 Août 1946.

SISTERON-JOURNAL

Politique - Littéraire - Sportif - Commercial et d'Annonces Judiciaires.

Abonnement : 1 an, 135 francs
C. C. P. Marseille 156-36
Téléphone 1.48

Administration-Rédaction :
25, Rue Droite, SISTERON (b.-a.)
Directeur-Gérant: Marcel LIEUTIER

Tarif des Annonces :
Annonces Légales : 10 francs la ligne
Autres Annonces: on traite à forfait

Pour la Publicité extra-Régionale :
S'adresser à l'AGENCE CHIMOT
3, Rue d'Amboise PARIS (2e)

L'ANNIVERSAIRE

Evoquons-le, ce jour de la sinistre flamme !...
Sans la grandiloquence et d'un verbe trop haut !...
Et puis évoquons l'âme
De chaque ancien Logis
De chaque ancien Oustau !
Les Oustaus d'autrefois où sous les pierres plates se cachaient les pénates

...Pour nous autres, Sisteronnais, il est désormais un anniversaire aux fatidiques dates ! Il est un mot de deuil et qui ressemble à je ne sais quel Dies Illa de nos De Profundis les plus farouches et de nos plus désolés Requiems !... Dies Ira ! Dies Illa ! Solve ! sœclum in Favilla ! Un mot lugubre et un mot de deuil comme celui des Lithurgies de certains offices funèbres ! Un mot et une date qui devraient se passer du moindre commentaire ! LE QUINZE AOUT ! Ce jour-là !... ce jour-là ! Dies Ira ! Dies Illa !...

...Et ce jour-là, ou plutôt 4 à 5 jours durant (15, 16, 17, 18, 19) nous eûmes notre front et nos tempes serrés dans un étau ! Chacun l'avait fui, son Oustau !

Et voici 2 années écoulées depuis l'heure livide où la pluie de cendres de pierres et de laves, et comme dans les désastres antiques s'était brusquement abattue sur notre ville à demi engloutie !

Un rideau d'épaisse fumée âcre et lourde avait tout à coup voilé la lumière du ciel et dans je ne sais quelles clartés sinistres de l'enfer il nous avait soudainement obscurci les feux ardents et purs d'un beau soleil d'été !...

L'oubli est venu !... Mais qui n'a de nouveau à l'esprit cet autre spectacle que nous avons eu sous les yeux et ce lamentable exode et cette course affolée, cette fuite hagarde et irraisonnée de notre malheureuse population prise d'effroi et de terreur, abandonnant les demeures qui se renversaient une par une dans la poussière et comme lorsque la terre se met à trembler ! Ce fut à la tombée du soir et à la faveur d'une courte accalmie que commença cet incroyable défilé !

Notre ville s'évacuait toute entière et chacun emportant son paquet de hardes, c'était une immense théorie et un cortège sans nom qui dévalait par les chemins et sur les routes pour se disperser enfin dans les labours des champs à peine moissonnés ! Les requins monstrueux sillonnaient les airs !... et comme ceux qui suivent et accompagnent tous les « Naufrages » et chacun recherchait au hasard sa planche de salut... quelque masure où pouvoir s'aplatir, un bastidon aux portes enfoncées, un pigeonnier sans toit ouvert à tous les vents, et nous eûmes chacun notre petit palais de quelques nuits, suant l'angoisse et suant la peur !

Deux ans ont passés... L'œuvre du temps s'est faite et sur tout celà continue de régner, implacable et dur, le maître des choses et des hommes ...L'OUBLI !...

Et les hommes, comme on l'a si bien écrit, les pauvres hommes repris par l'engrenage de la vie ne sont que des machines à oublier ! Mais y avez-vous pensé ! qu'étaient devenus dites-moi ? et dans cet affolement général, ceux que vous aviez abandonnés à leur sort, non moins malheureux, qu'étaient devenus les bons petits Dieux Lares et les petites pénates et ces ancestrales divinités domestiques secourables et tutélaires et qui depuis des siècles et des siècles protégeaient nos foyers, veillant sur nous, se tenant blottis et cachés auprès des âtres noircis des vieilles cheminées ayant là leurs petits autels invisibles dans les interstices et les creux des vieilles pierres disjointes et usées par le temps ! Avaient-ils été massacrés ? avaient-ils été ensevelis ? Et s'étaient-ils une fois de plus sacrifiés pour nous ? Mais réfugiés dans les entrailles du sol, ils avaient décidé de continuer leur œuvre bienfaisante et pieuse et ils avaient tenu conseil !...

Et tout d'abord, les plus anciens, comme dans un désespoir farouche et muet, s'étaient opiniâtrement refusés à partir ! Ils n'avaient pas voulu s'éloigner de leurs petits sanctuaires légués par leurs ancêtres, mais soucieux de leur mission éternelle de sauvegarde et de protection ils avaient recommandé aux plus jeunes de s'enfuir au loin, ou plutôt de regagner en toute hâte cet empire mystérieux et inconnu des vivants afin d'aller avertir, et tels de pieux messagers, afin d'aller y porter l'effroyable nouvelle au Royaume des morts où restent à jamais les ombres de nos disparus !

Et les petits Pénates s'étaient une fois de plus acquitté de leur tâche et de leur mission ! Ils étaient allés signaler là-bas, toute l'horreur de cette catastrophe qui venait de frapper comme un coup de foudre cette cité qui n'était pas simplement la nôtre, mais aussi la leur, et la cité de ceux qu'ils avaient connus autrefois qu'ils avaient servis et qu'ils avaient aimés autant et plus que nous-mêmes ! Et c'est ainsi que Pénates et Dieux Lares étaient partis à leur tour à la tombée du soir, par autres groupes séparés, en petits cortèges nombreux et en cohortes invisibles vers ces « Régions » indéterminées des au-delà obscurs et mystérieux et dans lesquelles nul de nous ne peut encore pénétrer !...

Braves petits Pénates et bons petits Dieux Lares ! Vous étiez allés courageusement chercher vos anciens Maîtres ! Et vous aviez été un peu moins égoïstes que nous ! Et vous seuls connaissez désormais l'emplacement devenu incertain de nos maisons anéanties !... Vous seuls veniez vous offrir comme guides bénévoles à ceux qui allaient bientôt revenir en larmes dans ce labyrinthe de la désolation et de l'écroulement. Et tous ceux-là qui autrefois avaient ici vécu leurs jours paisibles, tous ceux-là, nos pères et nos ancêtres et dans une sorte de pélerinage funèbre et silencieux s'étaient rejoints comme tous les membres d'une même famille, venant pleurer ensemble celui que l'on porte au tombeau, et à la faveur des ténèbres complices de la nuit !

Chacun était venu s'agenouiller comme sur la pierre d'un immense sépulcre ! Chacun avait recherché l'endroit même où il avait reçu la lumière de la vie et puis exhalé le dernier souffle de son âme au fond d'une petite alcôve ! Et les uns, et par miracle, avaient tout retrouvé !... D'autres n'avaient plus reconnu que le vide et que le néant et un petit nombre encore avait regardé avec une stupeur et une tristesse infinie la désolation de ce spectacle et surtout les intimités de leurs demeures offertes ainsi comme des choses profanées à tous les regards des passants insensibles à toutes les pitiés !

Déjà par la main cruelle et indifférente des hommes l'on achevait de jeter par terre ce qui avait échappé au malheur ! Des filins de fer et je ne sais quels treuils de deuils, s'acharnaient sur les dernières façades à demi lézardées et l'on eut dit d'immenses cercueils de pierre glissant eux aussi dans la fosse dernière !...

Et les ombres errantes s'imaginaient que c'était leur propre substance que l'on venait leur arracher presque sauvagement et c'est alors qu'émus de compassion comme de bons Samaritains et ceux-là qui se penchaient jadis sur le voyageur blessés, Pénates et Dieux Lares, avaient entrainé au fond de leurs cachettes ceux qu'ils entendaient soustraire à toutes les malsaines curiosités ! Alors se passa quelque chose d'étrange ! La restitution solennelle de quelque dépôt sacré ! Alors tous les anciens gardiens du foyer des ancêtres étaient venus rapporter religieusement à leurs anciens maîtres ces choses immatérielles échappant à toutes les rapacités, à toutes les envies et à toutes les convoitises, et ce trésor inviolable et dont nul ici-bas ne peut nous déposséder, la survivance de nos souvenirs, ô bons petits Dieux Lares, vous avez fait celà, et vous avez restitué aux ombres de jadis cet autre bien de famille et cet héritage conservé de génération en génération et ce patrimoine dont nul ne peut nous dépouiller à savoir les traditions ! ce legs éternel ! Les traditions de probité, de sacrifice et de dévouement et les exemples d'honneur et de dignité qui nous furent transmis comme des richesses et dans la succession ininterrompue des âges et des temps. Ames des vieux Oustaux et mystère des vieux Logis et qui semblent toujours imprégnés de cette présence irréelle et réelle de ceux qui les ont habités avant nous ne serait-ce que pour nous rappeler à tous combien reste éphémère, précaire et momentané ce que nous appelons, si orgeuilleusement, notre main-mise intérimaire, ô bons fantômes d'autrefois, reprenez-les vos chères habitudes, reprenez votre place, et ces vieux Oustaux sont à vous, rien qu'à vous !

Et selon la coutume, et tous les Us antiques, revenez, dans nos murs, petits dieux domestiques, petits Lares, petits Pénates et qui dans l'affreux jour, s'étaient tirés des pattes ! Dieux Lares de chacun ! ô bons petits Pénates des pierres du foyer de chaque ancien Oustau ! Divinités d'antan ! Revenez !... Il le faut !... près de la cheminée aux noires pierres plates, petits Lares, petits Pénates, près de la cheminée où l'on avait bien chaud. Divinités d'antan ! Revenez ! il le faut !...

Hippolyte SUQUET.

A la suite de la publication, dans notre dernier numéro, d'un article émanant de l'Association des Sinistrés concernant le litige Michel-Vésian, nous recevons de ce dernier la mise au point suivante que notre impartialité nous fait un devoir d'insérer :

N. D. L. R.

Sinistrés de Sisteron, écoutez :

La Justice du Tribunal de Digne est bafouée

Afin de vous éclairer, ainsi que la population de Sisteron et bien qu'à certaines insultes il soit préférable de garder le silence, je me dois de faire ici une certaine mise au point et répondre aux violentes attaques tendancieuses dont je viens d'être l'objet par voie de presse et d'affiches.

Titulaire d'un bail à ferme de 9 ans, suivant acte sous seings privés du 1er Septembre 1941, venant à expiration le 1er Septembre 1950 seulement, j'étais donc locataire principal d'une petite propriété rurale dite « La Buissonne » Quartier de la Bousquette à Sisteron, appartenant aux hoirs MICHEL.

Dès 1943 j'ai mis gracieusement et provisoirement la partie habitation de cette propriété à l'entière disposition de Monsieur Jean Michel afin de lui permettre de se dérober au S. T. O. et, en 1944, j'ai permis à toute la famille MICHEL d'habiter la Buissonne.

C'est ainsi que le jour du bombardement de Sisteron, cette famille a pu éviter de se trouver dans l'immeuble SUQUET, Place de la Mairie, immeuble qui a été gravement sinistré.

Monsieur Paul MICHEL et sa famille occupe actuellement un logement dans une des plus belles maisons de SISTERON et avait continué à occuper gracieusement « La Buissonne ».

Nous sommes trop respectueux des droits des sinistrés pour regretter qu'il en fut autrement, mais Monsieur Paul MICHEL avait néanmoins toujours conservé les clefs de cette propriété immobilisant ainsi 2 logements dont, par un esprit élémentaire de solidarité, il aurait pu faire profiter d'autres sinistrés mal logés.

Monsieur Paul MICHEL conservait dans ces locaux quelques meubles seulement — probablement en petite quantité puisqu'il est reconnu sinistré 100 °/° — et d'autre part il est de notoriété publique que Monsieur Paul MICHEL qui a, depuis quelques mois, loué au Quartier de la Baume, de grands locaux dont il est propriétaire, pour l'ouverture d'une atelier de réparations mécaniques, aurait pu y abriter ces quelques meubles restant.

Etant moi-même obligé, non pas volontairement, mais pour des raisons impérieuses de santé, de quitter le silo, l'appartement de « La Buissonne » devenait indispensable pour loger ma famille et moi-même à une date déterminée qu'il ne m'était pas possible de différer.

Or, malgré plusieurs demandes faites verbalement ou par lettre à Monsieur MICHEL, celui-ci opposait la force d'inertie.

Ma lettre du 23 Mai 1946 avisait Monsieur MICHEL que je devrais, à mon grand regret, avoir recours à la Justice s'il ne prenait pas toutes dispositions pour enlever les quelques meubles en dépôt.

Sans réponse, j'ai dû saisir le Tribunal Civil de Digne de la question et, par un jugement régulier notifié à Monsieur MICHEL, un délai de grâce lui a été accordé jusqu'au 1er JUILLET 1946. Ce jugement précisait dans ses attendus qu'il pourrait être expulsé s'il ne s'exécutait pas.

C'est ainsi que Monsieur le Préfet du département dû prendre la décision, postérieurement au 1er Juillet d'autoriser l'expulsion par les voies les plus légales.

Nous ne sommes jamais restés insensibles à la douleur des sinistrés et sans attendre la constitution de votre association j'ai, pendant de longs mois, hébergés complètement et gratuitement plusieurs rescapés du bombardement et il aurait été souhaitable de voir certains de vos dirigeants pouvant le faire, suivre cet exemple.

Sinistrés, votre association est nécessaire et très respectable mais il serait regrettable de voir son action déborder de son but principal pour servir les vues souvent hypocrites de vos entraineurs.

Nous tenons à faire appel aux honnêtes gens pour les faires juges de ceux qui bafouent la justice du pays pour des fins strictement personnelles Nous tenons d'ailleurs à la disposition de quiconque, les considérants du Jugement rendu en notre faveur par le Tribunal de Digne dans sa séance du 4 juin 1946.

VESIAN.

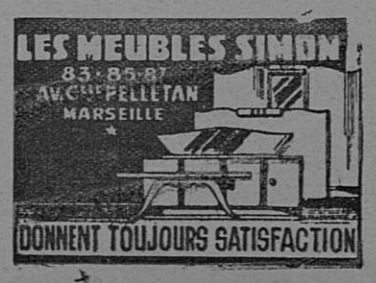

SPORTS

SISTERON-VELO

Dans un précédent article, nous annoncions que la société sportive Sisteron-Vélo allait procéder à un emprunt de 300.000 francs pour l'aménagement du stade, c'est-à-dire de faire une cloture sur l'actuel terrain.

La ville de Sisteron — par suite des grosses dépenses dûes au bombardement — ne peut apporter son aide financière à la société. La seule solution au problème sportif de notre ville est de faire un emprunt — sans intérêt, remboursable par tirage au sort sur dix années — parmi la population Sisteronnaise et des environs.

Aujourd'hui, le comité directeur du Sisteron-Vélo est en mesure de recevoir les souscriptions.

Tous les amis du sport se feront un devoir de souscrire soit par un bon de 500 francs soit par un bon de 1000 francs.

Nous sommes certains que les personnes désignées pour recevoir cette souscription recevront le meilleur accueil auprès des nombreux sportifs qui prouveront par leur geste, l'attachement et les encouragements dûs à la jeunesse de notre chère cité.

TENNIS-CLUB SISTERONNAIS

La match amical qui opposait, dimanche, sur le court du Val Celé, les équipes représentatives de Laragne et de Sisteron a remporté un vif et mérité succès, favorisé par un temps superbe. Les spectateurs étaient venus nombreux assister à ce spectacle inédit à Sisteron.

Les rencontres, surtout celles du matin, enthousiasmèrent les connaisseurs et les néophytes. Après des parties très serrées, puisque 2 fois en 3me set, qui montrèrent que les joueurs étaient sensiblement de la même force, ce qui ajoutait encore à l'intérêt du spectacle.

Sisteron, qui avait déjà gagné le match aller à Laragne, emportait la revanche par 3 victoires à 2. Deux simples eurent lieu le matin à l'issue desquels les équipes se trouvaient à égalité : une victoire partout. L'après-midi, les deux autres simples furent gagnés le 1er par Laragne, le 2me par Sisteron, et c'était encore l'égalité : 2 victoires à 2.

Le double, qui décida de la victoire, fut nettement gagné par Sisteron.

Résultats techniques : Duchène (Laragne) bat Sauvaire-Jourdan (Sisteron) 6-3, 4-6, 6-4 ; Jean Pierre Jourdan (Sisteron) bat Scala (Laragne) 3-6, 7-5, 10-8 ; Digonnet (Laragne) bat Machemain Robert (Sisteron) 6-4, 3-6, 6-2 ; Aubry (Sisteron) bat Lesbros (Laragne) 6-3, 6-2.

Double : Sauvaire-Jourdan et Robert Machemain (Sisteron) battent Duchène-Brisson (Laragne) 6-3, 6-2.

PEDALE SISTERONNAISE

Lundi 19 Août
Grand Prix de Peyruis
organisé par la Pédale Sisteronnaise

A l'occasion de la fête de Saint-Roch, le Comité des Fêtes de Peyruis organise une course cycliste avec le concours de la Pédale Sisteronnaise. Course départementale toutes catégories licenciées sauf professionnels et amateurs. Le parcours sera le circuit habituel du tour du Mardaric.

5.000 francs de prix récompenseront les concurrents.

Les engagés sont nombreux. Tous les durs de la pédale seront là pour répondre aux Manosquins qui sont repartis très fort. Avec Oraison une victoire du poulain de Domenge m'étonnerai personne, mais Léone Antoine a la ferme conviction de garder son palmarès de l'an passé.

Les engagements sont reçus au Comité des Fêtes de Peyruis jusqu'à l'heure du départ.

© VILLE DE SISTERON

Epitre au Phocéen

Basili Panisson

Sisteron, le 15 Août 1945.

Cher Filleul,

Ce jour est douloureux pour mon petit pays.

Voilà 2 ans, c'était comme aujourd'hui, jour de fête. Les « Marie » et les « Marius » sont nombreux en Provence. Beaucoup de foyers fêtaient un des leurs. Chez moi, tu le sais, la plus jeune de la famille porte le nom de la Vierge honorée en France en général et à Marseille en particulier.

Ce jour-là, malgré les difficultés d'approvisionnement, les ménagères s'étaient ingéniées pour corser quelque peu le menu. Malgré la peine qui pesait sur nos cœurs de français, un peu de joie venait égayer la maison et chasser, pour un instant, nos lourds soucis.

Au dessert : alerte ! Notre peine renait immédiatement. Chez moi, c'est la seule fois où nous ne gagnons pas le maquis pour éviter les bombes possibles. Mes compatriotes qui, en général, ne croient pas au bombardement de la ville continuent à vaquer à leurs occupations. Que voulez-vous qu'ils viennent faire ici?

Telle est la réponse à mes craintes que font toujours mes amis Sisteronnais. J'ai assisté le 27 Mai au bombardement de Marseille, bombardement meurtrier, maladroit et sans efficacité stratégique sérieuse, alors je me méfie, je sais ce qu'on peut attendre de nos amis d'Amérique qui font la guerre impitoyablement et sans soucis des vies humaines amies. Chaque alerte me fait, moi et les miens, fuir les abris illusoires pour gagner la campagne. Nos voisins se moquent fort amicalement de nous. Que n'ont-ils suivi notre exemple, beaucoup seraient encore en vie.

Ce 15 Août 1944 devait voir leur trépas. Vers 15 h. 30 nouvelle alerte, les modulations de la sirène nous indiquent : alerte danger. Nous gagnons le maquis des Mares. Un peu avant 16 heures une escadrille monte en avant de Monturi, une autre suit à quelques minutes à gauche de la ville ; une troisième vient à droite, en arrière de Monturi et semble s'acheminer vers Gap. Une des premières montées redescend, je comprends que le moment est venu pour Sisteron de payer sa dîme à la haine des hommes. Je fais coucher les miens, à peine sommes-nous à terre que les premières bombes lâchées de hauteurs où la visée est impossible descendent avec un roulement infernal et viennent s'abattre, au petit bonheur, sur la ville confiante subitement terrorisée.

Et celà continue avec intermittence pendant 4 jours. Pour détruire inutiment les ponts, qu'il faudra reconstruire quelques jours après, on démolit à moitié la ville, on massacre plusieurs centaines d'innocents. Cinq jours plus tard les troupes américaines entrant dans Sisteron, s'étonnent de ne pas être reçus avec enthousiasme par la population. Alors on leur montre nos ruines, on leur dit nos deuils cruels. Ils ont compris et disent, attristés tout de même : c'est la guerre ! C'est pour vous libérer ! Oui, c'est vrai. Mais pourtant, que de massacres inutiles ! C'est la guerre, c'est-à-dire : la barbarie, la folie humaine déchainées.

Je ne sais si les fous sanguinaires qui déclanchent ces horreurs trouveront un jour le pardon, j'en doute, Dieu seul le sait. Les hommes eux, ne peuvent que se souvenir et veiller, et prier pour ceux qui furent martyrisés.

Mon cher Filleul, ce 15 Août est jour de deuil pour notre Cité, il nous fit voir de près les instincts cruels qui sont dans l'homme, mais il révéla chez beaucoup de mes concitoyens une fraternité et un dévouement dignes de tous éloges et qui me portent à croire que l'adage : « L'homme est un loup pour l'homme » n'est pas inéluctable.

Ce jour est jour de méditation, Cher Ami. Méditons ! Souvenons-nous !

Louis SIGNORET.

LES BONS DE LA LIBÉRATION
A
INTÉRÊT PROGRESSIF
sont exempts de
tous impôts sur le revenu

Chronique Locale et Régionale

Les Ets PHILIP de Grenoble, informent le public qu'ils ouvrent un dépôt de tissus, vêtements confections sur mesures, hommes, dames, enfants, à l'ancien magasin MASSONNAT, Rue Droite, où il trouvera des prix, de la qualité, du chic.

OUVERTURE pour la Foire de la Saint-Barthélémy, le 26 Août 1946.

AMICALE des Mutilés, Combattants et victimes des deux guerres de Sisteron et ses environs. — Les Anciens Combattants inscrits pour le Congrès de Manosque sont priés de se rendre demain dimanche à 7 h. 30 au Monument aux Morts pour y prendre le départ à 8 heures précises afin d'arriver suffisamment à temps pour la tenue du Congrès.

Prière d'apporter la Carte d'Ancien Combattant.

Association des Sinistrés. — L'Association des Sinistrés informe ses adhérents que les imprimés en vue de l'obtention de mobilier à prix réduit, fourni par la Maison des prisonniers, déportés et sinistrés seront déposés à partir du 16 Août 1946 à la permanence des Sinistrés et au Secrétariat de la Mairie où les intéressés pourront les retirer.

Les sinistrés qui désirent acquérir ces meubles à titre onéreux devront procéder de la façon suivante :

Ils rempliront l'imprimé et le remettront ensuite au Secrétariat de la Mairie pour avis de M. le Maire qui les enverra lui-même au Service Administratif compétent. Ce service établira des bons qu'il enverra à l'Administration des Domaines. Les intéressés seront avisés par cette administration. Ils payeront le montant des meubles et recevront, en échange des bons. Ils se présenteront ensuite chez M. Roman, ébéniste, rue Saunerie, qui leur remettra les meubles en échange des bons.

Les meubles en question sont déposés chez M. Roman qui donnera toutes indications utiles, soit pour le prix, soit pour la catégorie des meubles actuellement en magasin. La priorité sera d'abord donnée aux sinistrés totaux.

CHARRETTE
en excellent état, à vendre.
S'adresser au Bureau du Journal.

FAUBOURG LA BAUME. — A l'occasion du deuxième anniversaire de la libération, une fête nautique aura lieu demain dimanche 18.

A 17 heures : Traversée de la Durance, à la nage (Grand Prix de la Libération) ; à 19 heures : Sur la plage des Iscles, diner champêtre ; à 21 heures : Bal avec l'accordéoniste Alexandre. En intermède, éliminatoire du Concours de chant amateurs.

ECHOS SISTERONNAIS

Pré de Foire

On nous annonce, sous réserve, qu'un groupe de Sisteronnais cent pour cent, des 2 sexes, a l'intention de demander l'autorisation d'occuper ce qui pourrait rester du terrain disponible du Pré de Foire pour y établir un jeu de paume, pour s'y livrer également à ceux des 3 sauts, de l'étrangle-chat ou de pigeon-vole.

Nous ne voyons aucun inconvénients à ces divertissements, mais en attendant le projet de construction d'immeubles à élever sur ce terrain ne serait-il pas préférable de transformer tout le Pré de Foire en jardin public, et pour celà, construire un mur de soutènement de la route de Noyers et niveler ensuite toute l'étendue de ce terrain ? Tout est faisable en ce monde, même à la rigueur le transfert du marché aux bestiaux et les jeux vers d'autres lieux. Quant au coût le moins onéreux pour exécuter ces travaux, pourquoi ne pas employer la main d'œuvre allemande, d'ailleurs très avantageuse et aussi utile que de la voir employée à divers autres travaux ?

Nous nous permettons de soumettre ce projet de jardin à l'attention de nos édiles, projet qui serait sûrement bien accueilli du public et très apprécié des touristes en vacances dans notre ville.

BING.

Association des Prisonniers de Guerre. — *Section de Sisteron.* — La réorganisation des Services Départementaux du Ministère des Anciens Combattants, entraine la disparition de la Maison du Prisonnier et Déporté des Basses-Alpes à Digne dont certaines attributions passent à l'Office des Mutilés.

Le local mis à la disposition de notre Association Départementale, dans les bâtiments du Grand Hôtel à Digne, nous étant supprimé, le bureau départemental de notre Association a été transféré au n° 34 du Boulevard Gassendi, 1er étage. Le numéro du téléphone est toujours le 3.82 et la correspondance doit être adressée à M. le Président de l'Association Départementale des Prisonniers de guerre des Basses-Alpes à Digne, boite postale 18.

Nous profitons de l'occasion pour signaler aux anciens prisonniers de guerre que, plus que jamais, il est de leur intérêt de se grouper et de venir adhérer à notre Association Départementale.

Le bureau de notre association est à leur entière disposition pour tous renseignements dont ils peuvent avoir besoin et trouveront toujours lors de leur visite, le meilleur accueil.

La suppression de certains services de l'ex-Maison du Prisonnier entrainera pour certains de multiples difficultés. Que chacun sache que de son côté, le bureau de l'Association fera l'impossible pour conseiller, guider et aider ceux qui s'adresseront à lui, car désormais, notre Association Départementale sera le seul organisme qui défendra avec autorité les intérêts des anciens Prisonniers de guerre.

TUE PUNAISES
DROGUERIE BERNARD

CEREMONIE DU SOUVENIR. — La date fatidique du 15 Août remet en mémoire le triste souvenir du bombardement auquel a été soumis notre ville le jour de l'assomption et les nombreuses victimes qui en résultèrent. C'est pour remémorer le souvenir des disparus que sur convocation publique un nombreux cortège se formait jeudi sur la place de la mairie, auquel participait les enfants des différentes écoles, les sociétés de la ville avec leur fanion, derrière venait le Conseil Municipal, et un nombreux public.

Après avoir traversé la ville, le cortège se rendant au Monument aux Morts où M. Paret, maire, fit observer une minute de silence. Puis ce fut la visite au cimetière où devant les nombreuses tombes des victimes M. le Maire, en une courte allocution, rappela ce triste évènement et demanda aux Sisteronnais de conserver intact le culte du souvenir pour commémorer à pareille date, la mémoire de ceux que nous pleurons.

Porcs Tous poids. Toutes races. Prix avantag. Ass. Mortalité. Tarif gratuit.
TEXIER Louis gare MAGNAC-VICQ (Haute-Vienne).

FETE du Quartier de la Gare. — Dimanche s'est déroulée, avec succès, la fête du quartier de la Gare. A 14 heures un Concours de Boules se disputait où 14 équipes se trouvaient en présence. Deux équipes sont qualifiées pour la finale : Richaud Emile Coulomb Roger et Giafferi contre Vial, Briançon et Julien.

A 21 h. 30, les « Touristes des Alpes » donnèrent un Concert Musical qui fut très apprécié du public. A 23 heures un Grand Bal Public fut donné avec le concours du « Mélodia-Jazz ».

Une nombreuse assistance avait honoré de sa présence cette fête de quartier.

INCENDIE. — Mardi, vers midi, la subdivision des Sapeurs-Pompiers était alertée qu'un incendie s'était déclaré dans la petite colline boisée au quartier des Plantiers. Une fois de plus nos braves Sapeurs-Pompiers arrivèrent rapidement sur les lieux et grâce à leur dévouement, ils purent éviter un grave incendie par suite de la sècheresse qui sévit actuellement.

Cet incendie a été provoqué par un court-circuit produit par un oiseau posé sur les fils d'un pylone électrique.

ENTR'AIDE FRANÇAISE

Distribution de 500 grammes de biscuits secs aux catégories J1, J2, J3, V et femmes enceintes. Se munir des cartes d'alimentation et emballages. Prix de la ration : 35 francs.

Aujourd'hui samedi 17, de 14 à 18 heures au local de la rue du Jalet.

BONS DE PNEUS. — Une liste de bénéficiaires de bons de pneus et chambres à air pour vélo, au titre du mois d'Août, est affichée dans le hall de la Mairie. La distribution se terminera aujourd'hui 17 Août.

Les retardataires seront servis le Lundi 26 Août.

POUDRE D D T
DROGUERIE BERNARD

BONS de Chaussures et Bleus de Travail. — Des listes de bénéficiaires de bons de chaussuures (usage travail, sandalettes, espadrilles, caoutchouc) et de bons de bleus de travail seront affichés dans le hall de la Mairie le Lundi 19 Août. La distribution commencera aussitôt et se poursuivra Mardi 20 et Mercredi 21. Prière d'apporter la carte de vêtement et de se présenter aux jours indiqués.

Les retardataires seront servis le Lundi 26 Août.

A LOUER
2 prop. 20 et 60 ha. sans cheptel vif. Rente fixe. Bon. cond.
A S T I — SISTERON

AVIS DE CONCOURS pour le recrutement de commis féminins des Postes, Télégraphes et Téléphones. — Un concours pour le recrutement de 4.000 Commis Féminin des Postes, Télégraphes et Téléphones aura lieu les 13 et 14 Octobre 1946, au chef-lieu de chaque département et, éventuellement, dans toute autre ville qui serait désignée par l'Administration.

La liste d'inscription des candidatures sera close le 5 Septembre 1946 au soir.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser au Directeur Départemental des Postes, Télégraphes et Téléphones.

Ménage Gardiens
demandé pour propriété 4 kms de Sisteron.
S'adresser : LE RIAU, Route de Valernes.

« Les Limites Naturelles de la Provence » ;
« Les Rochers de Dromon » ;
« La Grotte du Trou-d'Argent »
« De Digne au Grand-Rubren » ;
« Le Vieux Fort de Bruoux » ;
« Sisteron avant et après le bombardement ».

Ces petites brochures sont en vente à la Librairie-Imprimerie LIEUTIER 25, Rue Droite à SISTERON.

A VENDRE
Salle à manger noyer, Buffet, Desserte, Table, Grande Glace encadrement noyer, 6 chaises, Garniture cheminée, Pendule, Meubles et objets divers, Poëles.
— VOITURE Citroen, 5 cv. —
S'adresser SERRET, les Capucins, SISTERON (Basses-Alpes).

Pharmacie de Garde. — Demain Dimanche, Pharmacie Charpenel, rue de Provence.

Docteur de Garde. — Demain Dimanche, Docteur Niel, rue des Combes.

ALCOOL A BRULER. — Les retardataires de la distribution afférente au 3me trimestre seront servis Lundi 26 et Mardi 27 Août.

Savon pour Professionnels. — Les retardataires de Juillet-Août seront servis Lundi 26 et Mardi 27 Août.

AVIS. — Les assujettis aux Allocations familiales et aux Assurances Sociales Agricoles sont informés qu'une permanence sera ouverte de 9 heures à midi et de 14 à 17 heures le lundi 26 août, jour de foire à Sisteron, dans le local de la Caisse de Crédit Agricole, 4, rue Mercerie.

Spectacles de la Semaine :
VARIETES-CINEMA. — Samedi en soirée et Dimanche en matinée et soirée: Actualités, Documentaire et un grand film :
COUP DE FEU DANS LA NUIT

ETAT-CIVIL

du 9 au 16 Août

NAISSANCES

Claude Jean André Alphonse, avenue de la Gare.

PUBLICATIONS DE MARIAGES

Jean Henri Joseph Savonet, Sous-Lieutenant à l'Ecole d'application de l'Armée blindée et de Cavalerie, domicilié à Volonne, en résidence à Saumur, et Odette Mireille Jeanne Richaud, s. p. domiciliée à Sisteron.

DÉCÈS

Jean Marie Claude Contreras, 2 mois, avenue de la gare. — Victoria Pesce, 19 ans, avenue de la gare. — Casimir Auguste Chevaly, 78 ans, avenue de la gare. — Marie Rose Mouttet, 36 ans, avenue de la gare.

Ford
Camions disponibles
Pour tous renseignements s'adresser
GARAGE MODERNE
Francis JOURDAN
Avenue de la Gare — SISTERON

Sisteron — Imprimerie LIEUTIER
Le Gérant : Marcel LIEUTIER

Un Véhicule payé comptant, c'est un Capital employé
Acheté à crédit, il se paye en roulant, c'est un Capital créé...
Un seul organisme dans le Sud-Est répond dans un délai record paye instantanément n'importe quelle somme :
LA SOCIETE FINANCIÈRE AUTOMOBILE
49, Avenue Alsace-Lorraine à GRENOBLE
La S.F.A. vous offre quelque chose de neuf :
Vendre à crédit en province aussi facilement qu'à Paris.
Agents pour les Basses-Alpes :
ALLEGRE & CHASTEL, 1, Place de l'Horloge, SISTERON - Tél. 205

Vernis
ROUGE
SOLIDE
PROPRE
LAVABLE
DROGUERIE
BERNARD
SISTERON

© VILLE DE SISTERON